

« Proposition de résolution sur le pastoralisme : Pour la préservation de la tradition culturelle »

02/10/2018

Ce mardi 02 octobre, le Sénat a examiné la proposition de résolution sur le pastoralisme, alors que le Ministre de l'Ecologie François de Rugy a annoncé la semaine dernière la réintroduction de deux ours dans les Pyrénées.

Denise Saint-Pé, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques, rappelle la préoccupation et l'angoisse des acteurs pastoraux : « la cohabitation entre les grands prédateurs et le pastoralisme suscite des inquiétudes légitimes pour les acteurs économiques de nos montagnes. »

Le pastoralisme est une tradition culturelle qui fait rayonner les productions locales avec des produits de hautes qualités et artisanaux.

« Il est urgent de développer l'attractivité du métier d'éleveur, il faut préserver le pastoralisme et apporter des réponses pragmatiques, alors que le monde pastoral vit une période de grandes difficultés » indique Denise Saint-Pé.

Pour prévenir d'attaques d'animaux sauvages (ours, loups, lynx), la mise en place de suivi GPS des prédateurs ou de meilleurs équipements pour les bergers pourraient être des solutions pérennes à l'activité pastorale.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)